

LA MORT INCERTAINE

NOTE D'INTENTION

La mort d'un proche ne se laisse pas réduire à ce que l'on voit. Quelque chose demeure, sans pouvoir être saisi, ni démontré, ni même clairement nommé. Le regard constate une absence ; pourtant, une présence persiste, discrète, irréductible, comme si ce qui a été vécu ne pouvait pas être entièrement effacé par la disparition visible. C'est à partir de cette expérience que ce texte prend son origine.

« La mort incertaine » n'exige aucune connaissance philosophique préalable. Elle ne propose ni théorie, ni réponse à la question de l'après. Elle s'en tient à ce qui se donne dans l'épreuve elle-même : non comme combat, mais comme expérience singulière où le doute ne disparaît pas par démonstration, mais devient intérieurement impropre.

Si le texte se réfère à Friedrich Wilhelm Joseph Schelling, c'est moins pour en exposer la pensée que pour en éprouver les limites. Schelling avait tenté de fonder en raison le sens de la mort, en évitant à la fois le dogmatisme religieux et la réduction scientifique. Mais cette tentative se heurte à une difficulté essentielle : la raison, comme l'a montré Immanuel Kant, ne peut trancher entre les différentes possibilités relatives à l'immortalité. La croyance repose sur une adhésion ; la science constate la fin des fonctions vitales ; la raison, quant à elle, demeure indécidable. Aucune de ces voies ne permet d'établir une certitude.

C'est à partir de cet échec qu'une autre voie s'esquisse. Non une voie nouvelle au sens d'une théorie supplémentaire, mais un déplacement du regard. Ce qui est éprouvé dans la mort de l'autre ne relève pas du simple visible. Il exige un voir qui excède le regard objectivant. Non

pas voir davantage, mais voir autrement. Ce voir ne saisit rien, il ne capture pas, il ne démontre pas. Il laisse apparaître une présence qui ne se laisse pas réduire à ce qui est perçu.

Clara, figure centrale du texte, exprime cette intuition par une image simple : l'esprit est semblable au parfum d'une fleur. Ce parfum ne s'épuise pas dans celui qui le respire et pourtant il ne peut être saisi. Il se donne sans se laisser posséder. De même, ce qui est éprouvé dans la mort ne se laisse pas enfermer dans une représentation. Le regard masque la vue ; seul le juste voir libère l'invisible de sa réduction au visible.

La certitude qui se donne dans cette épreuve n'est pas de l'ordre de la preuve. Elle ne peut être fondée, ni démontrée, ni imposée. Elle tient dans l'évidence de ce qui se donne sans garantie. Non une certitude sur la mort, mais une certitude dans le rapport au réel transformé par l'épreuve.

Dès lors, la question n'est plus celle d'un au-delà. La présence ne se déplace pas dans un autre monde. Elle se donne ici, dans le monde même, pour autant qu'un voir juste en libère la dimension invisible. Il ne s'agit pas de remémoration, mais d'une présence effective, irréductible, qui ne se laisse percevoir que dans une fidélité à ce qui s'est donné.

Ainsi les cercueils ne contiennent que ce que le regard y cherche. Ce qui demeure ne se trouve pas là. Il se tient dans une autre dimension du réel, non pas ailleurs, mais autrement. Aussi ne faut-il pas chercher dans un arrière-monde illusoire ce qui se donne au plus proche. Ceux que l'on croit perdus continuent de se tenir dans cette présence qui n'appartient pas au visible, mais qui ne cesse pourtant de traverser le monde.

POUR ALLER UN PEU PLUS LOIN...

... MAIS SANS NECESSITE

La suite peut être lue, mais elle n'est en rien nécessaire pour entrer dans la pièce.

La mort est dite incertaine non parce qu'elle manquerait simplement d'explication, mais parce qu'elle résiste par essence à toute entreprise de fondation. Trois voies, en apparence, s'offrent à la pensée. La première est celle de la croyance. Elle promet une certitude, mais cette certitude demeure suspendue à une adhésion que rien ne peut contraindre universellement. Elle repose sur un pari, sur une confiance, sur une décision intérieure, et non sur un sol partageable. La seconde est celle de l'empirie. Elle se tient dans l'ordre des faits observables, des processus mesurables, des manifestations objectivables. Mais la mort, dès qu'elle est pensée comme passage ou comme après, échappe à ce registre. L'expérience scientifique peut décrire la fin d'un organisme, non ce qui se tient au-delà ou en deçà de cette fin. La troisième voie est celle de la raison. Elle cherche une fondation dans l'ordre du concept, une nécessité susceptible de valoir en droit pour tout esprit. Or, sur ce point même, la raison rencontre sa propre limite : elle peut déployer des possibilités contraires, mais non trancher entre elles. Elle ne fonde pas une certitude ; elle expose au contraire l'impossibilité de la fonder. Ainsi la croyance, l'empirie et la raison pure, chacune à sa manière, butent sur une impossibilité commune : aucune ne peut conférer à la mort une certitude qui ne soit ni postulée, ni réduite, ni indécidable.

Mais de cet échec des trois voies il ne s'ensuit pas nécessairement que rien ne puisse être tenu pour vrai. Il s'ensuit plutôt que le mot de vérité doit ici être déplacé. Tant que la vérité est

pensée sur le modèle de la preuve, de la démonstration ou de la vérification, la question reste prisonnière d'une exigence de fondation qu'aucune de ces voies ne peut satisfaire. Or il existe un autre registre, irréductible aux précédents : celui de l'éprouvé. L'éprouvé n'est pas une croyance, car il ne procède pas d'une adhésion volontaire à une proposition. Il n'est pas davantage une expérimentation, car il ne se laisse ni isoler, ni répéter, ni objectiver selon les protocoles de la science. Il n'est pas non plus un produit de la raison pure, puisqu'il ne se déduit pas et ne s'impose pas par nécessité logique. Il relève d'une expérience qui ne se choisit pas et qui pourtant oblige. Quelque chose s'y donne, non comme objet, mais comme présence. Quelque chose y abolit le doute, non en le réfutant, mais en le rendant intérieurement impropre.

En ce sens, la certitude ne désigne plus ici la propriété d'un énoncé fondé, mais l'état d'un esprit qui ne peut plus douter de ce qui s'est imposé à lui dans l'expérience. Cette certitude n'a rien d'universalisable. Elle ne peut être transmise comme une preuve, ni exigée de quiconque. Elle peut être contestée du dehors, mise en doute par autrui, rapportée à une illusion ou à une interprétation. Pourtant, cette contestation extérieure ne suffit pas à la dissoudre. Ce qui a été éprouvé ne se laisse pas simplement annuler par le fait qu'il ne peut être démontré. Il demeure, non comme savoir constitué, mais comme vérité vécue. Il ne fonde rien au sens classique du terme, mais il oblige à une fidélité. Non à une fidélité morale, qui reconduirait la question vers l'évaluation du sujet, mais à une fidélité ontologique : fidélité à ce qui s'est donné sans garantie, à ce qui ne peut être reconduit à une preuve sans être trahi. C'est ici qu'apparaît la différence décisive entre la croyance et l'éprouvé. La croyance adhère ; l'éprouvé s'impose. La croyance peut être remplacée, corrigée, abandonnée ; l'éprouvé, lorsqu'il atteint ce point de densité où le doute cesse intérieurement d'avoir prise, ne relève plus d'un choix. Il ne devient pas pour autant savoir. Il reste sans fondement démonstratif, sans

justification objective, sans universalité contraignante. Mais il n'est pas arbitraire. Il engage un rapport au réel qui ne peut être défait sans mutilation. La vérité qui s'y joue n'est donc pas celle d'une proposition correcte, mais celle d'une présence qui a touché avec assez de force pour interdire le retour paisible à l'indifférence.

Dès lors, ce que la pensée peut tenter n'est plus de fonder une certitude sur la mort, mais de reconnaître que la mort ouvre un domaine où la certitude ne peut être que déplacée. Non plus certitude sur un objet, mais certitude dans un rapport. Non plus savoir de ce qui est après, mais fidélité à ce qui se donne dans l'épreuve de l'absence, de la persistance, de la présence sans garantie. Là où la croyance veut conclure, où la science veut constater et où la raison veut démontrer, l'éprouvé introduit une autre modalité du vrai : une vérité qui ne se prouve pas, mais qui se tient ; une vérité qui ne contraint personne, mais qui oblige celui en qui elle s'est levée ; une vérité qui ne supprime pas l'incertitude objective de la mort, mais qui empêche de réduire cette incertitude à un simple vide.

Ainsi la mort demeure incertaine, et c'est précisément cette incertitude qui interdit de la livrer à la clôture dogmatique, à la réduction empirique ou à l'assurance rationnelle. Mais cette impossibilité de fonder n'est pas une pure impasse. Elle peut devenir le lieu d'une autre tenue. Non la certitude qui posséderait son objet, mais la fidélité à une expérience qui a fait tomber le doute sans pouvoir se convertir en preuve. C'est peut-être là, et là seulement, qu'une parole juste sur la mort peut commencer : non en la résolvant, mais en demeurant auprès de ce qu'elle retire et de ce qu'elle laisse encore sentir.

**

L'objection surgit immédiatement : ce qui est ainsi avancé au nom de l'éprouvé ne relèverait-il pas, au fond, du seul subjectif ? Si ni la croyance, ni l'expérience scientifique, ni la raison ne

permettent de fonder une certitude sur la mort, et si l'on en appelle malgré tout à ce qui est éprouvé, ne quitte-t-on pas simplement le terrain du vrai pour entrer dans celui de la conviction intérieure ? L'objection est sérieuse, et elle ne doit pas être contournée. Mais elle repose sur une équivoque qu'il faut dissiper. Le mot de subjectif peut désigner deux choses très différentes. Il peut d'abord désigner ce qui dépend d'une disposition individuelle, d'une humeur, d'une préférence, d'une interprétation qui pourrait tout aussi bien être autre. En ce sens, le subjectif renvoie à l'arbitraire, à ce qui n'oblige que celui qui y adhère et qui, par conséquent, ne peut prétendre à aucune vérité. Si l'éprouvé relevait de ce seul registre, alors il n'y aurait effectivement rien à en attendre. Mais tel n'est pas le cas. Car l'éprouvé dont il s'agit ici n'est pas un contenu intérieur librement composé, encore moins une simple opinion surajoutée au réel. Il ne se choisit pas, il ne se décide pas, il ne se fabrique pas. Il arrive. Et lorsqu'il arrive avec cette densité particulière qui transforme le rapport au monde, il ne laisse plus les choses intactes. Il affecte, il déplace, il oblige.

C'est en ce point que la qualification de subjectif devient insuffisante. Certes, l'éprouvé n'est pas objectivable. Il ne peut être répété à volonté, ni vérifié de l'extérieur, ni soumis aux critères de l'expérimentation ou de la démonstration. Mais de cette non-objectivabilité il ne suit pas qu'il soit arbitraire. Ce qui s'éprouve dans une telle expérience n'est pas quelque chose que l'on pourrait remplacer à loisir, comme on remplace une croyance par une autre ou une opinion par son contraire. Ce n'est pas un jugement suspendu à la préférence d'un sujet. C'est au contraire une expérience qui s'impose à lui, qui le traverse, et qui, par cette traversée même, modifie irréversiblement son rapport au réel. Ce qui est éprouvé n'a pas la force du concept ni celle de la preuve, mais il a celle d'une nécessité intérieure. Non pas une nécessité logique, mais une nécessité de présence : quelque chose a eu lieu, quelque chose s'est donné, et ce donné ne peut plus être simplement annulé par le fait qu'il n'est pas démontrable.

On dira alors : mais cette nécessité intérieure n'oblige personne d'autre. Et cela est vrai. Une telle vérité ne peut être universalisée comme le sont les vérités scientifiques ou rationnelles. Elle ne contraint pas autrui. Elle peut être accueillie, entendue, discutée, parfois même suspectée, mais elle ne peut être imposée. Pourtant, cette absence de contrainte extérieure n'équivaut pas à une absence de vérité. Elle marque seulement un autre régime du vrai. Ce n'est pas la vérité d'un énoncé susceptible d'être validé pour tout esprit ; c'est la vérité d'une expérience située, irréductible, non interchangeable. Elle ne vaut pas parce qu'elle serait objectivement fondée ; elle vaut parce qu'elle ne peut être disqualifiée sans que soit méconnue la réalité même de ce qui s'est imposé dans le vécu. Il ne s'agit donc pas de dire : ceci est vrai pour tous. Il s'agit seulement de reconnaître que ce qui s'est ainsi donné ne peut pas être faux pour celui en qui cela s'est levé, dès lors qu'il s'y tient avec fidélité.

L'éprouvé reste donc subjectif en un sens précis : il ne sort pas du champ d'une expérience vécue, il ne se convertit pas en preuve, il ne s'installe pas dans l'objectivité. Mais il ne l'est pas au sens où il serait arbitraire, interchangeable ou sans portée. Il n'est pas une simple projection du sujet sur le réel. Il est une manière dont le réel affecte le sujet au point de rendre le doute intérieurement impropre. Là réside toute la difficulté. Ce qui se tient ici ne peut être démontré, mais ne peut pas davantage être réduit à une croyance privée. Il relève d'une vérité sans fondement au sens classique, mais non sans force. Une vérité qui ne se prouve pas, mais qui s'impose ; qui ne contraint pas universellement, mais qui oblige existentiellement ; qui ne sort pas du vécu, mais qui y creuse un rapport au réel que nulle objection extérieure ne suffit à dissoudre.

Ainsi l'objection de subjectivité ne détruit pas l'éprouvé ; elle en marque la limite de transmissibilité. Elle rappelle qu'aucune parole issue d'une telle expérience ne peut se présenter comme savoir constitué. Mais cette limite n'est pas une faiblesse à corriger. Elle est

la condition même de la justesse. Car ce qui est ici en jeu ne demande pas à être universalisé, ni même légitimé dans l'ordre de la preuve. Il demande seulement à être reconnu dans son régime propre : celui d'une expérience qui ne peut être ni objectivée, ni fondée, ni remplacée, et qui pourtant oblige celui qui l'éprouve à ne pas la trahir. C'est là que la fidélité reprend tout son sens. Non plus fidélité à une doctrine, à une croyance ou à une morale, mais fidélité à ce qui s'est donné sans garantie, dans une forme de vérité que rien ne prouve, mais que rien non plus ne peut effacer.

**

La mort est dite incertaine non parce qu'elle manquerait simplement d'explication, mais parce qu'elle résiste par essence à toute tentative de fondation. Trois voies, en apparence, s'offrent à la pensée. La première est celle de la croyance : elle promet une certitude, mais cette certitude demeure suspendue à une adhésion que rien ne peut contraindre universellement. La seconde est celle de l'empirie : elle décrit ce qui est observable, mais ne peut rien dire de ce qui excède le champ de l'observation. La troisième est celle de la raison : elle cherche une nécessité conceptuelle, mais se heurte ici à son indécidable. Ainsi, croyance, empirie et raison pure butent sur une même limite : aucune ne peut conférer à la mort une certitude qui ne soit ni postulée, ni réduite, ni indécidable.

De cet échec il ne s'ensuit pourtant pas que rien ne puisse être tenu pour vrai. Il s'ensuit seulement que le mot de vérité doit être déplacé. Tant que la vérité est pensée sur le modèle de la preuve, de la démonstration ou de la vérification, la question reste enfermée dans une exigence de fondation qu'aucune de ces voies ne peut satisfaire. Or il existe un autre registre, irréductible aux précédents : celui de l'éprouvé. L'éprouvé n'est pas une croyance, car il ne

procède pas d'une adhésion volontaire ; il n'est pas une expérimentation, car il ne se laisse ni isoler ni reproduire ; il n'est pas un produit de la raison, car il ne se déduit pas. Il relève d'une expérience qui ne se choisit pas et qui pourtant oblige. Quelque chose s'y donne, non comme objet, mais comme présence. Quelque chose y rend le doute intérieurement impropre, non en le réfutant, mais en le déplaçant hors de son lieu.

L'objection surgit alors : ce qui est ainsi avancé ne serait-il pas purement subjectif ? Si l'éprouvé ne se laisse ni prouver ni objectiver, ne relève-t-il pas d'une conviction privée sans portée de vérité ? L'objection ne doit pas être éludée. Mais elle repose sur une équivoque. Le subjectif peut désigner ce qui est arbitraire, remplaçable, dépendant d'une préférence. En ce sens, il ne vaut rien. Mais l'éprouvé dont il est question ici ne relève pas de ce registre. Il ne se fabrique pas, il ne se décide pas, il ne se substitue pas à volonté. Il arrive, et en arrivant, il transforme le rapport au réel. Il ne contraint pas autrui, mais il ne dépend pas non plus d'un caprice. Il s'impose comme une expérience irréductible, non interchangeable, qui ne peut être annulée du seul fait qu'elle n'est pas démontrable.

Toutefois, l'essentiel ne réside pas seulement dans cette irréductibilité. Car l'éprouvé, s'il ne peut être universalisé comme une preuve, n'est pas pour autant enfermé dans l'isolement d'une intériorité. Il peut être partagé, mais selon un autre mode. Non comme contenu transmissible, mais comme manière de voir. Ce qui est en jeu ici ne relève pas du simple regard. Le regard se porte sur ce qui se donne comme visible ; il identifie, distingue, objective. Il est ajusté à la surface des choses. Mais il arrive que ce visible cesse d'être suffisant. Non qu'il disparaisse, mais il ne suffit plus à épuiser ce qui se donne. Quelque chose affleure qui n'est pas visible au sens strict, et qui pourtant n'est pas absent.

Il faut alors entendre le voir autrement que comme une saisie optique. Voir ne signifie plus enregistrer une forme, mais être atteint par une présence. Ce qui est éprouvé ne se présente

pas comme un objet distinct, mais comme une dimension du réel qui excède l'objectivation. Le regard, en tant que fonction de repérage du visible, n'y suffit plus. Il faut qu'il se laisse traverser, qu'il renonce à ne capter que ce qui se montre clairement. Il faut donc parler d'un voir de l'invisible, à condition de ne pas entendre par là un autre monde caché, mais ce qui, dans le monde même, excède la simple visibilité. L'invisible n'est pas ailleurs ; il est ce qui, dans le visible, ne se laisse pas épuiser par lui.

C'est dans ce déplacement que l'éprouvé devient partageable. Non pas parce que chacun éprouverait la même chose au même moment, mais parce qu'il est possible d'habiter le monde selon ce mode de voir. Il ne s'agit plus de transmettre un contenu, mais d'ouvrir une possibilité : celle d'un regard qui ne réduit pas ce qui est à ce qu'il peut en saisir objectivement. Une telle habitation ne cherche pas à posséder, à expliquer, à démontrer. Elle se tient dans une fidélité à ce qui se donne, sans le reconduire à une catégorie, sans le refermer dans un concept. C'est cette fidélité qui rend possible un partage, non par contrainte, mais par reconnaissance. Non pas un accord de propositions, mais une proximité de présence.

La certitude change alors de sens. Elle ne désigne plus la propriété d'un énoncé fondé, mais l'état d'un esprit qui ne peut plus douter de ce qui s'est imposé à lui dans ce voir. Cette certitude ne se démontre pas, elle ne s'impose pas à autrui, elle ne fonde aucune doctrine. Mais elle oblige celui qui l'éprouve à ne pas la trahir. Non au nom d'une exigence morale, mais parce que ce qui s'est donné ne peut être réduit sans être perdu. La fidélité devient ainsi le lieu de cette vérité : non pas fidélité à une croyance ou à une idée, mais fidélité à une présence qui ne se laisse ni prouver ni remplacer.

Ainsi la mort demeure incertaine, et c'est précisément cette incertitude qui interdit de la livrer à la clôture dogmatique, à la réduction empirique ou à l'assurance rationnelle. Mais cette impossibilité de fonder n'est pas un néant. Elle ouvre un domaine où le vrai ne se laisse plus

penser comme preuve, mais comme présence éprouvée dans le visible sans s'y réduire. Là où la croyance veut conclure, où la science veut constater et où la raison veut démontrer, l'éprouvé introduit une autre modalité du vrai : une vérité qui ne se prouve pas, mais qui se tient ; une vérité qui ne contraint personne, mais qui peut être partagée dans une même manière d'habiter le monde ; une vérité qui ne supprime pas l'incertitude de la mort, mais qui empêche de la réduire à un simple vide. C'est peut-être là qu'une parole juste sur la mort peut commencer : non en la résolvant, mais en demeurant auprès de ce qui se donne encore, dans ce voir qui excède le regard et qui rend le monde à sa profondeur.